

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 27 avril 2026

Délibération CA n° 202604-04

DÉLIBÉRATION

APPROBATION DE LA DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT DE NORMANDIE UNIVERSITE A MONSIEUR NABIL KHELIL, DIRECTEUR DE L'ED 242 EGN

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.715-1 et L.715-2 ;

Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université ;

Vu la délibération CA N° 201407-02 du 2 juillet 2014 portant approbation des statuts de Normandie Université ;

Vu la délibération CA N° 202209-02 du 26 septembre 2022 portant approbation des statuts modifiés de Normandie Université ;

Vu la délibération CA N°202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université ;

Vu la décision du Conseil de l'École Doctorale n°242 Économie-Gestion Normandie (ED 242 EGN) du 5 février 2026 portant élection de Nabil KHELIL en qualité de Directeur de l'ED ;

Considérant la présentation de la délégation de signature du Président de Normandie Université à Monsieur Nabil KHELIL, Directeur de l'ED 242 EGN.

Article 1

Suite à la nomination de Monsieur Nabil KHELIL, en tant que Directeur de l'École Doctorale n°242 Économie-Gestion Normandie (ED 242 EGN), le 5 février 2026 lors du Conseil de l'ED, nous soumettons à l'avis de Conseil d'Administration la délégation de signature correspondante. Le procès-verbal de sa nomination est annexé à la présente délibération.

Article 2

Le périmètre de la délégation est le suivant :

Monsieur Nabil KHELIL a l'autorisation de signer tout acte relatif au périmètre de sa responsabilité, dans les limites des activités de l'École Doctorale Économie-Gestion Normandie, notamment les dépenses et recettes d'un montant maximal de 5 000 euros HT.

Sont exclus de la délégation les documents suivants : les diplômes du doctorat, les contrats de travail, les marchés publics et les conventions.

Article 3

L'arrêté de délégation de signature sera disponible à la consultation à la Présidence de l'Établissement, ainsi que sur son site internet. L'arrêté entrera en vigueur à compter de sa publication.

Article 4

La présente délibération sera transmise à la Rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.

Le Conseil d'Administration approuve la délégation de signature du Président de Normandie Université à Monsieur Nabil KHELIL, Directeur de l'École Doctorale n°242 Économie-Gestion Normandie (ED 242 EGN)



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 27 avril 2026

Délibération CA n° 202604-04

Résultats des votes – Nombre de votants : 31
Pour : 24
Abstention : 0
Contre : 0
Bulletins blancs : 0
Ne prend pas part au vote : 7
<i>Votes via l'outil Balotilo</i>

Adoptée en Conseil d'Administration le 27 avril 2026,
Le Président de Normandie Université,

Ronan CONGAR

